

VOS ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 8 au 15 mars 2018, auront lieu les élections de nos représentants salariés au Conseil d'Administration d'ENGIE.

Tous les salariés d'ENGIE sont concernés et peuvent agir en votant électroniquement dès le 8 mars.

Pour la CFDT, cette élection est importante au moment où ENGIE se trouve à un tournant de son histoire. Les administrateurs salariés devront continuer à peser d'une manière constructive et responsable sur les décisions que l'entreprise prendra dans les 4 ans à venir.

Le Conseil d'Administration, c'est quoi ?

C'est l'organe collégial de décision entre les actionnaires et la Direction du Groupe. Il comporte 3 sièges d'administrateurs salariés, pour un mandat de 4 ans.

Le Conseil choisit le Directeur Général d'ENGIE, lui donne sa lettre de mission et contrôle ses actions.

Il prend les décisions stratégiques relatives au développement, aux investissements et à l'emploi.

Le Conseil d'Administration n'est pas loin de moi... c'est tout le contraire

Le Conseil d'Administration est au cœur de notre quotidien car c'est là que se prennent toutes les décisions impactant directement notre entreprise et nos emplois.

C'est pour cette raison que nous devons voter pour permettre à nos représentants de compter dans ces décisions.

Nos administrateurs élus s'engagent à défendre l'intérêt de tous les salariés, pour que les choix de l'entreprise ne se fassent pas sans vous, mais avec vous !

**LISTE PARRAINÉE PAR LA CFDT,
PREMIER SYNDICAT DU SECTEUR PRIVE
ET PREMIER SYNDICAT DES CADRES**

Pour retrouver nos vidéos, flashez ce code ou allez sur <https://goo.gl/yDUaTG>

